



Guide des procédures en matière de compétitions courte piste

**Patinage de vitesse Québec
Saison 2024-2025**

Version **13 février 2025**

Membre du Comité Développement du Sport (CDS) :
Robert Tremblay, Directeur technique
et des membres suivants :
Serge Morin
Marc-Antoine Caron
Jessica Le Duc
Bernard Després
Francis Cordeau
Rose-Marie Charest
Jean-Philippe Lemay (invité)

Résumé des principaux changements:

- Tour tous les circuits : **Les meilleurs temps, par les rangs**
- (L'objectif : mettre l'emphasis sur les positions et moins sur les temps)

Circuit interrégionale :

- Le 1500m qualification et le 1000m finale et remplacé par qualification 1000m et finale 1500m.
(L'objectif est d'avoir des courses plus serrées au 1500m et ainsi éviter d'avoir des patineurs qui finissent un tour en arrière)
- Ajout d'un cas d'exception entre 20 et 25 patineurs pour favoriser d'avoir toujours au moins 2 groupes
(L'objectif est d'éviter d'avoir un seul groupe de femmes avec beaucoup d'écart entre les patineurs)
Correction de l'avancement des gagnants des groupes à la prochaine compétition ...
(le 1^{er} patineur de chacun des autres groupes sera placé dans le groupe supérieur en fonction du classement par les temps.)

Circuit Provincial :

- S'il y a un seul groupe de femmes, il sera divisé en deux
- Ajout d'un cas d'exception entre 20 et 25 patineurs pour favoriser d'avoir toujours au moins 2 groupes
- Correction de l'avancement des gagnants des groupes à la prochaine compétition ...
(le 1^{er} patineur de chacun des autres groupes sera placé dans le groupe supérieur en fonction du classement par les temps.)

Circuit élite :

- Limite de patineurs invités suite à l'inscription pour combler jusqu'à 100 et non 110.
- (L'idée c'est d'avoir des demi-finales pour le groupe B au 1500m et 1000m. Avec 100 patineurs maximum, il n'y a pas de groupe C).
- Pour l'élite1 le samedi est divisé en deux blocs AM - Femmes et PM- Hommes et inversement pour l'élite 3
(L'objectif c'est avoir des courses plus rapprochées dans l'horaire comme aux compétitions nationales.)
- La première course est une qualification 500m
- (Pour avoir les jambes reposées)

Circuit Collégial-universitaire

- A l'inscription un patineur doit choisir de s'inscrire dans le groupe compétitif ou le récréatif
(L'objectif est d'encourager la participation des patineurs récréatifs avec l'idée de ne pas nuire aux patineurs plus compétitifs)

TABLE DES MATIÈRES

GUIDE DES PROCÉDURES DE PATINAGE DE VITESSE EN MATIÈRE DE COMPÉTITIONS COURTE PISTE SAISON 2024-2025	5
1. INSCRIPTION	5
1.1 HORAIRE MINUTÉ.....	6
1.2 PROTOCOLE DE MÉDAILLES.....	7
2. STANDARDS D'ACCÈS	7
3. PROCÉDURES D'AVANCEMENT	8
4. PROCÉDURES DE DÉPART.....	8
5. TRACÉS ET SYSTÈME DE POINTAGE.....	10
6. CLASSEMENTS ET FORMATION DES VAGUES.....	10
7. CIRCUIT INTERRÉGIONAL.....	13
7.0 DIVERS.....	13
7.1 FORMATION DES GROUPES	13
7.2 FORMATION DES VAGUES DE QUALIFICATION.....	14
7.3 ORDRE DES DISTANCES ET TRACÉ.....	14
7.4 HORAIRE ET PÉRIODES D'ÉCHAUFFEMENT	14
7.5 TABLEAUX DE PROGRESSION.....	14
7.6 UTILISATION DU SYSTÈME DE REPRISE VIDÉO	15
8. CIRCUIT PROVINCIAL.....	16
8.0 PATINEURS <i>INVITÉS</i> NON AFFILIÉS À PATINAGE DE VITESSE QUÉBEC	16
8.1 FORMATION DES GROUPES	16
8.2 FORMATION DES VAGUES DE QUALIFICATION.....	17
8.3 ORDRE DES DISTANCES ET TRACÉ.....	17
8.4 ORDRE DES PÉRIODES D'ÉCHAUFFEMENT	17
8.5 TABLEAUX DE PROGRESSION – COMPÉTITIONS DE 2 JOURS.....	18
8.6 TABLEAUX DE PROGRESSION – COMPÉTITIONS SUR 1 JOURNÉE	19
8.7 ÉPREUVE DE RELAIS.....	19
8.8 UTILISATION DU SYSTÈME DE REPRISE VIDÉO	20
9. CIRCUIT ÉLITE	21
9.0 PROCESSUS D'ÉTABLISSEMENT DE LA LISTE INITIALE DES PATINEURS DE STATUT ÉLITE	21
9.1 FORMATION DES GROUPES	23
9.2 FORMATION DES VAGUES DE QUALIFICATION ET POSITIONS DE DÉPART	24
9.4 ORDRE DES PÉRIODES D'ÉCHAUFFEMENT	24
9.5 TABLEAUX DE PROGRESSION.....	25
9.6 UTILISATION DU SYSTÈME DE REPRISE VIDÉO	27
9.7 ÉPREUVE DE RELAIS 2000M MIXTE	27
10. CIRCUIT COLLÉGIAL-UNIVERSITAIRE.....	28
10.0 PATINEURS NON AFFILIÉS À LA FÉDÉRATION	28
10.1 FORMATION DES GROUPES	28
10.2 FORMATION DES VAGUES DE QUALIFICATION.....	28
10.3 ORDRE DES DISTANCES ET TRACÉ.....	28

10.4 ORDRE DES PÉRIODES D'ÉCHAUFFEMENT	29
10.5 TABLEAUX DE PROGRESSION	29
10.6 ÉPREUVE DE RELAIS.....	29
10.7 CLASSEMENT	29
10.8 UTILISATION DU SYSTÈME DE REPRISE VIDÉO	30
11. PARASPORT	31
11.1 DÉFINITION	31
11.2 COMPÉTITIONS OUVERTES AUX PARALYMPIQUES ET DISTANCES DE COURSE.....	31
11.3 COMBINAISON DE SÉCURITÉ	31
12. CHAMPIONNATS DE FIN DE SAISON:	32
12.1 CHAMPIONNAT QUÉBÉCOIS COURTE PISTE 10-11-12 ANS (TRACÉ 100M)	32
12.2 CHAMPIONNAT QUÉBÉCOIS COURTE PISTE 13-14-15 ANS (TRACÉ 111M)	33
12.4 FESTIVAL DES VIVES LAMES.....	36
12.5 JEUX DU QUÉBEC (FINALES RÉGIONALES ET PROVINCIALES)	38
12.5.1 FINALES RÉGIONALES	38
12.5.2 FINALE PROVINCIALE	38
13. CAS PARTICULIERS	41
13.1 MAUVAIS TRACÉ	41
13.2 TOUR DE TROP.....	41
13.3 UN TOUR EN MOINS.....	41
13.4. RAPPEL D'UNE COURSE	42

GUIDE DES PROCÉDURES DE PATINAGE DE VITESSE EN MATIÈRE DE COMPÉTITIONS COURTE PISTE SAISON 2024- 2025

Le Guide des procédures définit les modalités du déroulement des compétitions à l'intérieur des balises fournies par les règlements de compétitions et de sécurité. C'est donc le Guide qui a préséance pourvu qu'il respecte les balises des règlements.

Dans ce document, la forme masculine désigne aussi bien les femmes que les hommes. Tout cas particulier n'étant pas traité dans le présent guide pourrait l'être par le Comité Développement du Sport (CDS), au cas par cas.

Le Comité Développement du Sport (CDS) se réserve le droit de modifier ce document en tout temps pour clarification et pour le bien de l'ensemble des participants dans la situation où les procédures provoquent une impasse.

1. INSCRIPTION

L'inscription à une compétition doit être faite directement sur le site de la Fédération en [CLIQUANT ICI](#).

*Pour les patineurs membres de la Fédération, l'inscription doit être complétée **10 jours avant le début de la compétition** (voir C1.3.4 des Règlements de compétition et de sécurité).*

La personne qui procède à l'inscription doit vérifier si le nom du patineur est bien inscrit sur la liste des participants de la compétition en question sur le site de la Fédération.

Pour les patineurs invités aux différents circuits de compétition, ils doivent suivre la procédure suivante qui détermine le nombre de places disponibles selon les différents circuits avec un calcul simple. Le but est d'offrir des places, lorsque le nombre jugé intéressant pour le bon déroulement de la compétition, n'est pas atteint. Dans le cas où ce nombre est atteint par les inscriptions des patineurs membres fédération, aucune place ne sera disponible pour les patineurs invités dans la ou les compétitions du circuit en question. Notez que si une rencontre est complet, les patineurs invités peuvent s'inscrire dans une autre rencontre, s'il y a de la place.

Le nombre de places disponibles pour les invitations se calcule au 9^e jour avant la compétition:

Circuit interrégional: $110 - \text{nombre d'inscriptions} = \text{nombre de patineurs non- affiliés à la Fédération invités admissibles}$.

Circuit provincial: $140 - \text{nombre d'inscriptions} = \text{nombre de patineurs non- affiliés à la Fédération invités admissibles}$.

Circuit provincial sur une journée: $110 - \text{nombre d'inscriptions} = \text{nombre de patineurs non- affiliés à la Fédération invités admissibles}$.

Circuit élite: $100 - \text{nombre d'inscriptions} = \text{nombre de patineurs affiliés à la Fédération ou membre d'un club au Québec à temps plein, invités admissibles selon la liste des temps pondérés}$. Exemple, s'il y a 40 hommes et 48 femmes d'inscrits nous invitons 10 hommes et 2 femmes pour viser 50 hommes et 50 femmes. Ceux qui choisiront de ne pas y participer ne seront pas remplacés.

Les patineurs de statut provincial invités au circuit élite doivent choisir entre les 2 circuits (élite #1 ou provinciale #1, élite #2 ou provinciale #2, élite #3 ou provinciale #4).

Circuit collégial-universitaire: 140 – nombre d’inscriptions = nombre de patineurs non- affiliés à la Fédération invités admissibles.

Les patineurs invités ont 2 jours; soit le 9e et 8e jour avant la compétition pour s’inscrire. Les patineurs américains invités ont le 6e jour avant la compétition pour s’inscrire.

Notez que seuls les patineurs membres Fédération peuvent toujours s’inscrire avec option : inscription en retard, jusqu’au 4e jour précédent la compétition.

C’est la responsabilité des patineurs non-membres à la Fédération, invités des provinces et des États-Unis, de s’inscrire sur [LA LISTE D’INTENTION À PARTICIPER](#). Ils ont jusqu’à 14 jours avant les compétitions ciblées pour le faire; qui sera disponible sur notre site sous l’onglet: Compétitions / Inscription en ligne. Le patineur devra choisir la rencontre de son choix. Dans l’éventualité qu’il n’y ait pas de place disponible dans la rencontre choisi, le patineur pourra s’inscrire dans une autre rencontre où il y a de la place le 7e jour avant la compétition. Les patineurs qui n’auront pas inscrit leur temps dans la liste d’intention seront automatiquement placé dans le dernier groupe.

Par la suite, la liste officielle des patineurs INSCRITS dans la base de données de compétition (GCPV) est publiée sur le site de la Fédération. Chaque club/entraîneur doit vérifier la présence du patineur sur cette liste et s’assurer que les informations qui y paraissent sont conformes. Chaque club a la responsabilité d’aviser Leonor Barrionuevo (lbarrionuevo@fpvq.org) et Jean-Philippe Lemay (jplemay@fpvq.org) de toute correction à apporter sur la liste publiée.

Finalement, le jeudi précédant la compétition, le personnel de la Fédération publiera sur son site internet, www.FPVQ.org, les groupes ainsi que le programme des courses et échauffements en fonction des inscriptions reçues. S’il y a des erreurs, il faut communiquer avec Leonor Barrionuevo (lbarrionuevo@fpvq.org) et Jean-Philippe Lemay (jplemay@fpvq.org) au plus tard le jeudi soir à minuit.

Note importante :

Pour tous les circuits, les groupes seront publiés le jeudi soir sur le site de [Patinage de vitesse Québec](#).

Pour tous les circuits, les groupes ne seront pas mis à jour en cas de désistements subséquents, sauf dans le cas où le dernier groupe n’atteint plus le nombre minimal. Cependant, ils seront mis à jour en cas d’erreur et seront officiels le samedi matin.

1.1 [HORAIRE MINUTÉ](#)

L’horaire minuté sera officiel le samedi matin. L’heure de la reprise des courses après le dîner ou le souper peut être retardée, mais pas avancée même s’il y a de l’avance dans le déroulement des courses. Cependant, la pause du dîner (ou du souper) d’une durée de 45 minutes, sera allongée mais sans excéder 60 minutes.

Note : l’heure de la première course de la journée est établie en fonction de l’heure estimée de la dernière course de la journée et de la pause du dîner.

L’arbitre peut ajouter une glace au besoin pour la sécurité des patineurs.

1.1.1 Ajustements aux horaires

En cas d'un nombre important d'inscriptions pour une compétition, Patinage de Vitesse Québec pourra ajuster l'horaire.

Retrait de distances ou d'échauffements :

- Pour les compétitions où les mêmes patineurs patinent sur 2 jours, les relais pourront être enlevés s'ils sont censés finir après 17h.
- Pour les compétitions d'une journée (ou 2 jours avec différents patineurs), les relais pourront être enlevés si la compétition est censée finir après 18h30. Si la compétition se termine après 18h30 même sans relais, les échauffements pourront être enlevés également.

Compétitions en session de demi-journée :

- Une compétition d'un ou deux jours peut être séparée en blocs de demi-journées. Cette décision doit être annoncée au plus tard le lundi précédent la compétition. L'objectif principal de cette mesure est de permettre de réduire la plage de « travail » des jeunes patineurs et le temps d'attente entre les courses.

Ces procédures ont comme objectif d'offrir des balises claires aux comités organisateurs, mais la priorité est de conserver toutes les distances prévues et les échauffements dans la mesure du possible.

1.2 PROTOCOLE DE MÉDAILLES

Lors des remises de médaille, le patineur doit porter ses vêtements bien attachés ou en skin du club ou du groupe d'entraînement. C'est important pour l'image de notre sport et pour les commanditaires.

- Lorsque c'est un classement par distance, la remise se fait idéalement sur la glace.
- Lorsque c'est un classement par groupe, la remise se fait après la journée sur la glace avec un affichage d'arrière-plan ou dans un endroit approprié.

2. STANDARDS D'ACCÈS

Les standards d'accès aux différents circuits de compétition sont déterminés dans Annexe 3 des règlements de compétitions courte piste et par le Comité de développement du sport.

Toute demande de passage en Interrégional, doit satisfaire le standard au 400m+800m.

Les standards d'accès au circuit Provincial, pour les **patineurs non affiliés à la Fédération**, sont officiels au 1^{er} juillet et se trouvent à l'article 8.0 de ce présent document.

Les critères d'accès au circuit Élite, pour les **patineurs non affiliés à la Fédération**, sont officiels au 1^{er} juillet et se trouvent à l'article 9.0.6 de ce présent document.

3. PROCÉDURES D'AVANCEMENT

La procédure d'avancement permet à un patineur qui, selon le jugement de l'arbitre, a été lésé dans sa course par le comportement d'un autre patineur alors qu'il avait une chance légitime, aux yeux de l'arbitre, de se qualifier par sa position pour une demi-finale ou une finale A. Cette procédure a pour but d'éliminer le préjudice fait à ce patineur.

Si le critère est de la forme $x+0$, l'avancé vient s'ajouter aux qualifiés comme auparavant. Mais dans le cas où le critère de passage à la ronde suivante alloue des places selon les temps, l'avancé prend la place du dernier patineur qui aurait normalement été qualifié par son temps.

Le temps de ce patineur avancé est pris en considération dans la procédure de formation des vagues de demi-finales et de finales. Dans le cas où il y a trop d'avancements pour respecter le nombre maximal prescrit dans une vague (voir tableau de progression selon le circuit de compétition et A2.1.1 des règlements de compétitions et de sécurité), la situation oblige des demi-finales, dites de sécurité, non prévues.

Exemple 1: Après 2 qualifications avec critère 1+3 vers la finale A, on a 2 avancés. Vont se qualifier les 2 avancés ainsi que le meilleur temps des autres en plus des 2 qui ont gagné leur vague. Ainsi la finale A aura 5 patineurs.

Exemple 2: Après 2 qualifications avec critère 1+3 vers la finale A, on a 4 avancés. Vont se qualifier les 3 plus rapides avancés et en plus le 4^e avancé viendra s'ajouter aux 2 qui ont gagné leur vague. Ainsi la finale A aura 6 patineurs.

Si le patineur lésé réussit malgré tout à se qualifier pour la ronde suivante par sa position, la procédure d'avancement sera annulée.

De plus, si un patineur avancé est qualifié sans prendre la place d'un patineur qui était prévu par les temps, il ne sera pas remplacé dans la vague où il se serait classé normalement. Le but est de faire en sorte que seul le patineur avancé soit favorisé. Dans l'exemple 2 ci-dessus, le plus lent des 4 avancés ne sera donc pas remplacé dans la vague B si c'est dans cette finale que son résultat l'aurait placé.

Donc un patineur normalement qualifié par son temps et/ou sa position en finale C ne peut pas profiter de l'avancement d'un autre patineur pour accéder à la finale B. Autrement, l'avancement d'un patineur aurait pour effet de devenir un avancement pour plusieurs patineurs de C à B, de D à C, etc.

4. PROCÉDURES DE DÉPART

Les départs s'effectuent selon la procédure suivante :

Lorsque la piste est prête, l'officiel de départ siffle afin que les patineurs s'approchent de la zone de départ. Les patineurs ont un temps (ex: 10 sec.) pour se rendre dans la zone de départ sinon le ou les patineurs concernés recevront un avertissement.

- les patineurs se tiennent derrière la ligne de départ.

- lorsque l'officiel de départ dit le commandement « à la ligne de départ », les patineurs se rapprochent tout en restant derrière la ligne de départ.
- Si un patineur touche la ligne avant le commandement « prêt », la procédure sera reprise sans attribuer de faux départ.
- les patineurs doivent se tenir debout, jusqu'à ce que l'officiel de départ donne le commandement « Prêt », après quoi, ils assument la position de départ et gardent sans bouger cette position jusqu'au coup de pistolet ou la sonnerie de départ. À tout moment pendant ce temps d'attente, chaque patineur doit avoir les deux lames en contact avec la glace sur toute leur longueur et ne jamais toucher ou dépasser la ligne de départ. Le défaut de respecter ce principe, constitue un faux départ.
- Pour toutes les compétitions de la Fédération (sauf le circuit élite), dès qu'un patineur commet un faux départ (lame non à plat, lame touche la ligne après le « prêt » ou mouvement d'un patineur) avant le signal du départ, ou une faute dans les premiers mètres après le signal, toute la vague reçoit un avis de FAUX DÉPART et le patineur fautif se verra accorder la permission de prendre le départ, mais il sera positionné sur une ligne en arrière du départ (d'environ 2 m ou sur la ligne du précédent tracé en 111m. *Un bout de ruban peut être collé sur la baie vitrée*) et dans le couloir extérieur. Par la suite, tout patineur fautif se verra accorder une PÉNALITÉ pour FAUX DÉPART et devra quitter la patinoire. Dans le cas d'une course à 8 patineurs ou plus, le patineur qui fait le premier faux départ sera placé sur une 3^e ligne de départ. Par exemple :

Premier départ :	Faux départ du bonnet 2. Deuxième départ :
1 2 3 4 5 6	1 3 4 5 6 7
7 8	8
	2

Autre exemple avec moins de patineurs, ce dernier doit aller derrière la dernière position et non pas sur le bord de la bande.

Premier départ :	
1 2 3 4 5	1 3 4 5
	2

- Circuit Élite: La vague n'a pas le droit à un faux départ ni d'avertissement, tout faux départ entraîne une pénalité et le patineur fautif devra quitter la patinoire.
L'arbitre en chef peut assister les arbitres de départ pour valider leur décision et les officiels peuvent utiliser la reprise vidéo pour valider la décision, si le système est disponible. Si aucun faux départ n'est attribué à la suite de l'analyse de la vidéo, le départ sera repris avec tous les patineurs.
- Dans le cas d'un rappel de course, les patineurs retournent à la ligne de départ et la procédure complète est reprise.
- Si un patineur est interféré avant le 7^e bloc de la première courbe après la ligne de départ, les patineurs doivent être rappelés pour reprendre le départ.
- Note : le patineur ne peut pas débiter sa poussée en montant sur la pointe de sa lame.

5. TRACÉS ET SYSTÈME DE POINTAGE

5.1 TRACÉS

Lors des compétitions de circuit Provincial et Élite, le tracé de 111m doit obligatoirement être arpenté. De plus, le certificat d'arpentage doit être remis à l'arbitre en chef. Pour les compétitions de circuit Interrégional, le tracé de 100 m doit être utilisé, mais le certificat d'arpentage n'est pas obligatoire.

Depuis plusieurs années, au niveau canadien, des points de positionnement à la ligne de départ sont utilisés afin de faciliter le travail des officiels de départ et du même coup avoir une distance raisonnable entre chaque patineur. Il serait souhaitable que tous les points de positionnement soient clairement faits et qu'ils soient visibles.

Pour vous aider à faire ce tracé, veuillez consulter le site Internet de la Fédération, www.FPVQ.org, à la section « Bibliothèque », les schémas détaillés y sont présentés.

5.2 SYSTÈME DE POINTAGE – tous les circuits

Rang	Pts	Rang	Pts	Rang	Pts	Rang	Pts	Rang	Pts
1	5000	26	1064	51	226	76	47	101	8
2	4700	27	1000	52	212	77	44	102	7
3	4418	28	940	53	199	78	42	103	6
4	4152	29	883	54	187	79	39	104	5
5	3903	30	830	55	176	80	37	105	4
6	3669	31	780	56	165	81	35	106	3
7	3448	32	733	57	155	82	33	107	2
8	3241	33	689	58	146	83	31	108	1
9	3047	34	648	59	137	84	29	109	1
10	2864	35	609	60	129	85	27	Etc.	1
11	2692	36	572	61	121	86	25		
12	2531	37	538	62	114	87	24		
13	2379	38	506	63	107	88	22		
14	2236	39	475	64	100	89	21		
15	2102	40	447	65	94	90	20		
16	1976	41	420	66	88	91	18		
17	1857	42	395	67	83	92	17		
18	1746	43	371	68	78	93	16		
19	1641	44	349	69	73	94	15		
20	1542	45	328	70	69	95	14		
21	1449	46	308	71	65	96	13		
22	1362	47	290	72	61	97	12		
23	1281	48	272	73	57	98	11		
24	1204	49	256	74	54	99	10		
25	1132	50	240	75	50	100	9		

6. CLASSEMENTS ET FORMATION DES VAGUES

(Pour tous les circuits, à moins de spécification contraire dans les sections 7-8-9-12)

6.1 Classements

Pour toutes les compétitions de PVQ, les classements par les temps pour la formation des groupes et/ou des vagues incluent les compétitions suivantes :

- Circuits québécois (interrégional, provincial, collégial-universitaire et élite)
- Championnats Québécois
- Compétitions nationales tenues sur le territoire québécois

Conformément aux règlements de compétitions, la Finale provinciale des Jeux du Québec est exclue.

Les temps des compétitions de la saison précédente et de la saison en cours sont inclus sauf pour les championnats où seuls les temps des compétitions de la saison en cours sont inclus.

Tous les classements sont déterminés à la fin des inscriptions, 10 jours avant la compétition.

Les temps faits aux compétitions nationales hors Québec comptent pour les listes de temps des autres compétitions nationales seulement, ils ne comptent pas pour le classement Québécois.

6.2 Mécanisme de répartition des patineurs dans les qualifications et demi-finales

Le mécanisme appliqué est linéaire en qualification et le serpent in en demi-finales (Voir A2.1.2 des règlements)

Les positions de départ sont aléatoires sauf pour les demi-finales et finales pour le circuit Élite, les championnats québécois et les Jeux du Québec.

6.3 Formation des vagues de demi-finales et de finales

6.3.1 Formation des vagues de demi-finales

Suivant l'application des procédures d'avancement (article 3), tous les patineurs qualifiés pour les demies seront ordonnés selon le rang d'abord, ensuite selon le temps. À partir de ce classement, on applique le serpent in aux patineurs qualifiés.

Lorsqu'il y a des demi-finales pour le circuit provincial, les patineurs pénalisés en qualification sont ajoutés au groupe du bas pour les demi-finales.

6.3.2 Formation des vagues de finales

On remplit d'abord la finale A avec les qualifiés. Ensuite les autres patineurs qui ont fait les demies (au besoin) sont classés selon l'un ou l'autre des mécanismes suivants.

Si le critère de passage à la finale est X+Y où Y ne dépend que du temps, les autres patineurs des demies (si demies il y a) sont ordonnés selon les temps. Puis on remplit les finales suivantes avec ces patineurs;

Ensuite on ordonne les patineurs qui restent selon leur temps. Puis on remplit les dernières finales.

Dans ce processus seuls les patineurs avancés sans prendre la place d'un patineur qui aurait été classé selon les temps, ne seront pas remplacés dans la vague de finale où ils se seraient classés normalement.

Exemple : Critère 1+2.

Avec 3 avancés, l'avancé le plus lent ne sera pas remplacé dans sa finale prévue sans avancement. Avec 4 avancés, les 2 avancés les plus lents ne seront pas remplacés dans leur finale respective prévue sans avancement.

Si le critère de passage à la finale est X+Y où Y dépend d'abord de la position, les autres patineurs des demies (si demies il y a) sont ordonnés selon le rang et à rang égal, selon les temps. Puis on remplit les finales suivantes avec ces patineurs; ensuite on ordonne les patineurs qui restent selon leur rang et à rang égal selon leur temps. Puis on remplit les dernières finales.

Dans ce processus seuls les patineurs avancés sans prendre la place d'un patineur qui aurait été classé selon les temps ne seront pas remplacés dans la vague de finale où ils se seraient classés normalement.

7. CIRCUIT INTERRÉGIONAL

7.0 DIVERS

Standards d'accès (Extrait de l'article 2)

1. Toute demande de passage en Interrégional, doit satisfaire le standard cumulé 400m+800m = 2 :33 pour les femmes et 2 :31.50 pour les hommes.
Les standards interrégionaux doivent être réalisés dans une compétition régionale sanctionnée par PVQ et reconnue par l'Association Régionale. Les finales régionales des Jeux du Québec et le Festival des Vives-Lames sont inclus.
2. Les patineurs non affiliés à la Fédération, invités sur le circuit Interrégional, doivent avoir le même standard que les patineurs du Québec (s'ils n'ont pas de temps au 800m, ils peuvent prendre le temps au 1000m X 0.80). Ils doivent aussi suivre les procédures d'inscription au point 1.
3. Toutes les compétitions de ce circuit doivent être tenues sur un tracé de 100m.
4. **Épreuve spéciale**, la première épreuve de chaque compétition sera une qualification 1000m alors que la finale du 1000m sera un 1500m.

7.1 FORMATION DES GROUPES

Avant chaque compétition, on insère les patineurs invités, inscrits dans une compétition du Circuit interrégionale pour la première fois de la saison, dans le classement à jour pondéré selon les temps faits au 400m et 1500m sur tracé de 100m dans leur province ou état. Pour tous les nouveaux, ils seront classés par un temps au 400m. Après leur première visite dans notre circuit, ils seront classés en fonction du classement de la Fédération (note : dans le cas où le patineur aurait été disqualifié ou aurait chuté, le temps de la distance en question de leurs provinces ou état sera considéré pour la prochaine compétition).

1. Les groupes seront formés par sexe sans tenir compte de l'âge des patineurs.
2. Tous les patineurs n'ayant jamais patiné au circuit Interrégional seront placés dans les derniers groupes à leur première compétition afin de compléter le dernier groupe de patineurs (qui ne sont pas des nouveaux) et pour former d'autres groupes de 15 patineurs si nécessaire parmi les nouveaux. Ces patineurs seront classés selon leur temps soumis au 400m. Le but étant d'avoir des groupes de 15 patineurs le plus possible.
3. Pour la première compétition, les groupes de 15 patineurs seront formés en fonction du classement pondéré des patineurs publié par la Fédération selon les meilleurs temps pondérés : 400m + 1500m/3.
4. À partir de la 2^e compétition, le 1^{er} patineur du G1 lors de la compétition précédente sera placé dans le G1 alors que le 1^{er} patineur de chacun des autres groupes sera placé dans le groupe supérieur en fonction du classement par les temps. Ce privilège n'est pas transférable à une autre compétition si par exemple le patineur privilégié est absent de la compétition.

Après l'application des privilèges, les places encore disponibles dans les groupes de 15 patineurs seront comblées en utilisant le classement mis à jour des patineurs publié par la Fédération selon les meilleurs temps pondérés : 400m + 1500m/3.

Cas particulier : Pour les compétitions 2, 3 et 4, si des patineurs qui étaient en Interrégional la saison précédente participent à une première compétition cette saison, ils seront traités de la même façon.

Advenant le cas où le dernier groupe n'atteindrait pas le nombre de **11** patineurs, ces derniers seront regroupés avec le groupe précédent *

Exception : Afin de favoriser d'avoir toujours au moins 2 groupes, s'il y a entre 20 et 25 patineurs le groupe 1 sera de 10 patineurs et les patineurs restants (entre 10 et 15) seront dans le groupe 2.

Ce classement sera publié sur le [SITE DE LA FÉDÉRATION](#) avant chaque compétition.

7.2 FORMATION DES VAGUES DE QUALIFICATION

Les vagues de qualification pour le 1000m et le 400m seront formées à partir du classement des meilleurs temps du 1500m et du 400m. En cas d'égalité, le logiciel de gestion de compétition (GCPV) classera aléatoirement les patineurs.

Pour le S500m, le cumulatif des points de cette même compétition sera utilisé. S'il y a une égalité, les deux patineurs sont dans la vague supérieure. Exemple si égalité en 5e place, 6 patineurs dans la Finale A et 4 dans la B.

7.3 ORDRE DES DISTANCES ET TRACÉ

Compétition no 1-2-3-4		Tracé – 100m			
Ordre des courses	1000m qualification	400m qualification	1500m finale	400m finale	Super 500m

7.4 [HORAIRE ET PÉRIODES D'ÉCHAUFFEMENT](#)

L'ordre final des échauffements sera déterminé à la suite de la fermeture des inscriptions et sera publié sur le site internet de la Fédération au www.FPVQ.org Le temps alloué pour les groupes d'échauffements est de 7 minutes.

En présumant que l'on ait 3 groupes de filles et 4 groupes de garçons en une session, voici un exemple :

	Compétition #1	Compétition #2	Compétition #3	Compétition #4	
Rencontre A-B	Groupe M1 Groupe M2 Groupe M3 Groupe M4	Groupe F1 Groupe F2 Groupe F3	Groupe M4 Groupe M3 Groupe M2 Groupe M1	Groupe F1 Groupe F2 Groupe F3	
	Groupe F1 Groupe F2 Groupe F3	Groupe M1 Groupe M2 Groupe M3 Groupe M4	Groupe F3 Groupe F2 Groupe F1	Groupe M1 Groupe M2 Groupe M3 Groupe M4	

7.5 TABLEAUX DE PROGRESSION

1000m en qualification et 1500m en finale			
	Qualification (8/vague)		Finale (8/vague)
#pat	# courses	Critère	# courses
10	2	2+1	2 (5/vague)
11-16	2	2+4	2
17-24	3	2+2	3
25	4	1+4	4
Les meilleurs temps, par les rangs			

Note : 1000m en qualification et 1500m en finale.

400m			
#pat	Qualification (5/vague)		Finale (5/vague) max 6
	# courses	Critère	# courses
10	2	2+1	2
11-15	3	1+2	3
16-20	4	1+1	4
21-24	5	1+0	5
Les meilleurs temps, par les rangs			

Distances directement en finale

Super 500m avec 5 patineurs. Les égalités ne sont pas départagées.

Finale A	Les cinq premiers au classement cumulatif des points de la compétition
Finale B	Les cinq suivants
Finale C	Etc.

7.6 UTILISATION DU SYSTÈME DE REPRISE VIDÉO

Lorsque le système de reprise vidéo sera disponible et fonctionnel, les officiels devront l'utiliser au besoin.

8. CIRCUIT PROVINCIAL

8.0 PATINEURS INVITÉS NON AFFILIÉS À PATINAGE DE VITESSE QUÉBEC

Les patineurs *invités*, non affiliés à la Fédération, doivent avoir réussi un cumulatif inférieur au combiné pondéré de $500\text{m} + 1500\text{m}/3 = 2\text{ m }00\text{ sec}$ pour participer à ce réseau de compétition et soumettre des temps faits lors d'une compétition sanctionnée au Québec ou dans leur province ou États (ils n'ont pas un temps dans la distance au Québec encore).

Cependant, le Comité de développement du sport limite le nombre de patineurs invités non affiliés à la Fédération, voir section 1 (inscription)

Exception : les patineurs non affiliés à la Fédération qui s'entraînent à temps complet dans un club ou centre d'entraînement du Québec ont le privilège de patiner avec le club auquel ils sont inscrits.

8.1 FORMATION DES GROUPES

Avant chaque compétition, on insère les patineurs, inscrits dans une compétition du Circuit Provincial pour la première fois de la saison, dans le classement à jour **pondéré** $2 \times 500\text{m} + 2 \times (1500\text{m}/3)$. Pour les patineurs du circuit interrégional, leurs temps sur 111m ou sur 100m convertis en multipliant par 0.98 seront utilisés.

Ce classement sera publié sur le site avant chaque compétition.

Note : Afin de favoriser des groupes à **15** patineurs, les patineurs *invités* non affiliés à la Fédération seront insérés dans les groupes. De plus, ils seront traités comme les patineurs de la Fédération pour la formation des groupes.

8.1.1 Formation des groupes

- Pour la compétition 1, les groupes de **15** patineurs par sexe seront formés en fonction du classement pondéré $2 \times 500\text{m} + 2 \times (1500\text{m}/3)$.
- **À partir de la deuxième compétition:**

Le 1er patineur du G1 lors de la compétition précédente sera placé dans le **G1** alors que le 1er patineur de chacun des autres groupes sera placé dans le groupe supérieur en fonction du classement par les temps. Ce privilège n'est pas transférable à une autre compétition si par exemple le patineur privilégié est absent à la compétition.

Après l'application des privilèges, les places encore disponibles dans les groupes de 15 patineurs seront comblées les groupes de **15** patineurs par sexe seront formés en fonction du classement pondéré $2 \times 500 + 2 \times 1500/3$.

Advenant le cas où le dernier groupe n'atteindrait pas le nombre de **11** patineurs, ces derniers seront regroupés avec le groupe précédent.

Exception : Afin de favoriser d'avoir toujours au moins 2 groupes, s'il y a entre 20 et 25 patineurs le groupe 1 sera de 10 patineurs et les patineurs restants (entre 10 et 15) seront dans le groupe 2.

Note importante : le matin de la compétition, après la rencontre des entraîneurs, les patineurs absents devront être enlevés, mais les groupes ne seront pas refaits.

8.2 FORMATION DES VAGUES DE QUALIFICATION

Les vagues de qualification de chacune des distances du 500m et 1500m seront formées à partir du classement des meilleurs temps dans la distance alors que pour le 1000m sera fait par le classement $2 \times 500 + 2 \times 1500 \text{m} / 3$.

8.3 ORDRE DES DISTANCES ET TRACÉ

<i>Compétitions de 2 jours</i>		<i>Tracé – 111m</i>					
Ordre des courses	1500m	500m	1500m	500m	1000m	500m	Relais 2000m
	Qualif	Qualif	Finale	Demi-finale	Complet	Finales	Relais mixte aux compétitions 2 et 4 (top 16)

<i>Compétitions de 1 jour</i>		<i>Tracé – 111m</i>				
Ordre des courses	1500m	500m	1500m	500	1000m	Relais 2000m
	Qualif	Qualif	Finale	Finale	Super finale	Relais mixte aux compétitions 2 et 4 (top 16)

8.4 ORDRE DES PÉRIODES D'ÉCHAUFFEMENT

L'ordre final des échauffements sera déterminé à la suite de la fermeture des inscriptions et sera publié sur le site internet de la Fédération au www.FPVQ.org

En présumant que l'on ait 3 groupes de filles et 4 groupes de gars, voici un exemple :

Compétition #1	Compétition #2	Compétition #3	Compétition #4
Groupe F1	Groupe F3	Groupe F1	Groupe F3
Groupe F2	Groupe F2	Groupe F2	Groupe F2
Groupe F3	Groupe F1	Groupe F3	Groupe F1
Groupe M1	Groupe M4	Groupe M1	Groupe M4
Groupe M2	Groupe M3	Groupe M2	Groupe M3
Groupe M3	Groupe M2	Groupe M3	Groupe M2
Groupe M4	Groupe M1	Groupe M4	Groupe M1

8.5 TABLEAUX DE PROGRESSION - COMPÉTITIONS DE 2 JOURS

1500m (pas de demi-finale)			
	Qualification max(8/vague)		Finale (8/vague) max 9
#pat	# courses	Critère	# courses
10	2	2+1	2 (5/vague)
11-16	2	2+4	2
17-24	3	2+2	3
25	4	1+4	4
Les meilleurs temps, par les rangs			

500m (tous en demi-finales <i>incluant les pénalisés</i>)					
	Qualifications max(5/vague)		Demi-finales (4/vague) max 6		Finales (4/vague) max 6
#pat	# courses	Critère	# courses	Critère	# courses
10	2	2+1	0		2 (5/vague)
11-15	3	2+2	2	2+0	2
			0 ou 2 **	2+0	1 ou 2
16-20	4	2+0	2	2+0	2
			2 ou 3	2+0 ou 1+1	2 ou 3
21-25	5	2+2	3	1+1	3
			3 ou 4	1+1 ou 1+0	3 ou 4
Les meilleurs temps, par les rangs					

** S'il reste moins de 6 patineurs dans le 2^e sous-groupe, ce sous-groupe ne patinera pas de demie.

1000m (pas de demi-finale)			
	Qualifications max(5/vague)		Finales (5/vague) max 8
#pat	# courses	Critère	# courses
10	2	2+1	2
11-15	3	1+2	3
16-20	4	1+1	4
21-25	5	1+0	5
Les meilleurs temps, par les rangs			

8.6 TABLEAUX DE PROGRESSION - COMPÉTITIONS SUR 1 JOURNÉE

1500m			
	Qualification (8/vague)		Finale (8/vague) max 9
#pat	# courses	Critère	# courses
10	2	2+1	2 (5/vague)
11-16	2	2+4	2
17-24	3	2+2	3
25	4	1+4	4
Les meilleurs temps, par les rangs			

500m			
#pat	Qualification (5/vague)		Finale (5/vague) max 6
	# courses	Critère	# courses
10	2	2+1	2
11-15	3	1+2	3
16-20	4	1+1	4
21-25	5	1+0	5
Les meilleurs temps, par les rangs			

Distance directement en finale

Super 1000m avec 5 patineurs. Les égalités ne sont pas départagées.

Finale A	Les cinq premiers au classement cumulatif des points de la compétition
Finale B	Les cinq suivants
Finale C	Etc.

8.7 ÉPREUVE DE RELAIS

Les épreuves de relais 2000m par sexe seront au programme de la 1^{re} et 3^e compétition, tandis que les épreuves de relais 2000m mixte seront à celles de la 2^e et 4^e compétition du circuit Provincial.

Les équipes seront formées en se basant sur le classement par les temps du 500m appliqué aux compétitions tel que spécifié en 8.1.2A pour la compétition concernée.

Pour les relais mixtes, seulement les 16 premières femmes présentes et les 16 premiers hommes présents pourront effectuer les courses de relais 2000m mixte. Tous les autres patineurs feront une course de relais 2000m régulière.

Pour les règles du relais mixte,

Règles spécifiques

Il doit être exécuté avec un échange fixe comme suit : 4 x 2,5 tours, puis 4 x 2 tours, et dans l'ordre des échanges suivant: Femme-Femme-Homme-Homme, Femme-Femme-Homme-Homme

L'ordre de patinage entre les 2 femmes de l'équipe peut être changé entre la première fois qu'elles patinent et la deuxième fois qu'elles patinent. La même chose s'appliquera aux deux hommes de l'équipe.

En cas de chute, seul un patineur du même sexe peut couvrir le relais pour l'équipe. Cependant, les exceptions suivantes s'appliquent :

- Si une fille chute pendant le dernier virage avant un échange prévu avec un garçon (le virage juste avant 13, 8 ou 4 tours à parcourir), le garçon peut couvrir le relais. Dans ce cas, le garçon qui prend le relais peut continuer à patiner jusqu'au prochain échange prévu. Même principe si un garçon chute.
- S'il y a une chute dans les derniers 2 tours $\frac{1}{2}$ n'importe quel des patineurs peuvent prendre le relais.
- Les équipes qui ne font pas les échanges conformément à ce qui est indiqué ci-dessus recevront une pénalité

Les patineurs seront séparés en groupes de 16 patineurs par sexe :

- Pour chaque groupe, on applique le mécanisme en serpentins pour former les équipes de 3 ou 4 patineurs.
- On essaiera de permettre au plus grand nombre de patineurs de participer au relais, mais si le nombre de patineurs ne le permet pas, il pourrait arriver que quelques-uns des derniers patineurs ne participent pas.
- Aucune équipe de 2 patineurs ne fera le relais.

8.8 UTILISATION DU SYSTÈME DE REPRISE VIDÉO

Lorsque le système de reprise vidéo sera disponible et fonctionnel, les officiels devront l'utiliser au besoin.

9. CIRCUIT ÉLITE

9.0 PROCESSUS D'ÉTABLISSEMENT DE LA LISTE INITIALE DES PATINEURS DE STATUT ÉLITE

9.0.1 Liste préliminaire des patineurs de statut Élite

Elle sera affichée sur le site et mise à jour régulièrement et indiquera les désistements ou retraites ainsi que les places disponibles.

Sur cette liste apparaîtront dans l'ordre, pour chaque sexe, en se basant sur les critères suivants:

1. Les membres de l'équipe nationale et Next Gen du CNCP.
2. Les autres patineurs québécois, incluant les hors Québec qui s'entraînent dans un centre NextGenB (14 ans et plus au 1^{er} juillet, affiliés à Patinage de vitesse Québec), seront sélectionnés en se basant sur le classement pondéré $2 \times 500 + 2 \times (1500/3)$ de la saison précédente dans les compétitions de la Fédération, ainsi que les compétitions nationales patinées au Québec.

Au début du processus, seront automatiquement sélectionnés de la liste citée plus haut, 50 filles et 50 garçons. Le processus débutera au moment de l'affichage de cette liste sur le site de la Fédération dès que possible après l'AGA de Patinage de vitesse Québec et au plus tard le 1^{er} juillet.

Les patineurs qui sont affiliés dans un autre pays, mais qui sont résidents permanents du Québec et inscrits à temps plein dans un club au Québec peuvent être **ajoutés** à la liste élite s'ils ont des meilleurs temps que le 50^e patineur. C'est la responsabilité du patineur de faire la demande au directeur technique Robert Tremblay (rtremblay@fpvq.org) avant le 15 juillet et de fournir les preuves requises.

Les entraîneurs des patineurs sélectionnés devront confirmer au directeur technique Robert Tremblay (rtremblay@fpvq.org) leur intention de se retirer de la compétition. Les réponses devront être reçues au plus tard le 15 juillet afin de mieux préparer les patineurs pour la première compétition.

Les patineurs qui n'ont pas pu participer aux compétitions lors de la saison précédente pour des raisons de blessures par exemple, doivent faire une demande de dérogation appuyée par un billet médical et par des performances antérieures. Ils devront envoyer leur demande par courriel au directeur technique Robert Tremblay (rtremblay@fpvq.org) au plus tard le 15 juillet. Si la réponse du Comité de développement du Sport (CDS) est positive, le ou les patineurs seront insérés dans la liste préliminaire des patineurs de statut Élite en fonction de leurs classements $2 \times 500m + 2 \times (1500m/3)$ de la saison antérieure.

Dès lors, les patineurs québécois suivants dans la liste seront automatiquement invités à l'élite 1 en fonction des places libérées par les retraites après le 15 juillet jusqu'à concurrence de 50 patineurs de chaque sexe. Les entraîneurs devront confirmer la participation ou non des patineurs nouvellement invités par courriel ou téléphone au fur et à mesure que les places se libéreront.

9.0.2 Liste officielle des patineurs de statut Élite

Le processus nous permettra d'atteindre 50 patineurs qui auront le statut élite en fonction des temps pondéré $2 \times 500m + 2 \times (1500m/3)$ de la saison précédente et après l'élite 1, provincial 1 et

collégial-universitaire 1 de l'année en cours. La liste sera complète et deviendra officielle lorsqu'elle sera publiée sur le site de la Fédération le 25 octobre.

9.0.3 Liste des participants pour les compétitions Élite

La liste des participants pour les compétitions Élite inclut :

1. Les patineurs de statut Élite
2. Les patineurs qui ont une allocation de privilège acceptée (article 9.0.5)
3. Les patineurs non affiliés à la Fédération (article 9.0.6)
4. Les patineurs provenant du Circuit Provincial qui ont obtenu le statut Élite en vertu de l'article 9.04
5. Les patineurs invités de statut provincial et collégial-universitaire (article 9.0.4)

Au 18 décembre, un patineur, ayant le statut Élite selon la liste officielle de 9.0.2, qui ne s'est présenté à aucune des compétitions de la Fédération et aucune des compétitions nationales de la saison en cours, sera considéré comme retraité à moins de justifier ses absences par une condition médicale appuyée d'un billet médical, ainsi qu'une confirmation écrite de son entraîneur qu'il est en processus de retour à la compétition.

Les places ainsi libérées seront comblées en se basant sur le classement pondéré $2 \times 500\text{m} + 2 \times (1500\text{m}/3)$.

9.0.4 Invitation des patineurs de statut provincial ou collégial-universitaire :

- Pour toutes les compétitions du circuit élite, d'autres patineurs de statut provincial ou collégial-universitaire peuvent s'ajouter en fonction de la procédure d'inscription du point 1.
- Les patineurs de statut provincial ou collégial-universitaire classés pour les Championnats canadiens juniors dans le groupe A acquièrent automatiquement le statut Élite à la date du Championnat Canadien Junior, qu'ils participent ou pas au championnat canadien junior.
- À chacune des compétitions du circuit Provincial, 1 patineur canadien invité non affilié à la Fédération obtiendra le statut Élite à condition d'avoir terminé devant le premier patineur québécois. (Justification : pour « challenger » nos meilleurs patineurs québécois dans la situation où il y a plus qu'un patineur, ces derniers resteront dans le circuit Provincial.)

9.0.5 Allocation de privilège aux patineurs internationaux pour le Groupe A

Pour être éligible à recevoir un privilège et être placé dans le groupe A pour chaque distance, l'athlète doit avoir participé à une demi-finale dans une distance individuelle lors d'une Coupe du monde, un Championnat du monde ou des Jeux mondiaux universitaires FISU lors de la saison précédente ou de l'année en cours.

Le nombre maximum de privilèges est de 8 patineurs par sexe pour le Groupe A.

9.0.6 Accès au circuit Élite pour les patineurs non affiliés à la Fédération

Tous les patineurs canadiens non québécois qualifiés pour la Coupe Canada Finale et qui veulent participer à une ou les compétitions du circuit Élite, seront ajoutés à la liste de participant suite à leur inscription.

Pour les autres patineurs non québécois qui veulent accéder au circuit Élite, ils devront satisfaire les conditions de l'article 9.04 régissant le passage en cours d'année du circuit Provincial ou collégial-universitaire au circuit Élite.

9.1 FORMATION DES GROUPES

NOTE IMPORTANTE : La compétition élite #2 sera jumelée à l'Invitation Canadienne. Les sections 9.1 à 9.7 du présent Guide ne s'appliqueront donc pas à l'élite #2. Le format de la compétition sera plutôt défini dans le bulletin Haute Performance de Patinage de Vitesse Canada.

9.1.1 Classements de référence et mécanisme de formation des Groupes :

Groupe A (20 patineurs aux 500m, 24 patineurs au 1 000m et 24 patineurs au 1 500m) :

Avant chaque compétition, le classement du groupe A qui est en fonction des compétitions et/ou classements nationaux sera produit selon les règles suivantes :

Avant l'Élite 1

Les patineurs seront classés pour chaque sexe selon l'ordre de priorité suivant:

- Équipe nationale et Next Gen classée en fonction de leurs temps faits au Québec
- Classement selon des temps au 500 et 1500m et pondéré $2 \times 500 - 2 \times 1500 / 3$ pour le 1000m

Avant l'Élite 2 et 3

Les patineurs seront classés pour chaque sexe selon l'ordre de priorité suivant:

- Les premiers au Classement du Championnat canadien de la saison, pour la distance concernée,
- Classement des temps au 500 et 1500m et pondéré $2 \times 500 - 2 \times 1500 / 3$ pour le 1000m

9.1.2 Formation des groupes A, B, C et D (si nécessaire)

- a. Pour chaque distance, le patineur ayant terminé premier du Groupe B lors de la compétition précédente obtiendra une place prioritaire dans le Groupe A pour la prochaine compétition Élite.
L'élite #2 est sous les règles de PVC, donc les gagnants de l'élite #1 obtiennent leur place dans le Groupe A pour l'élite #3.

Cette priorité n'est pas transférable à une compétition subséquente.

- b. Les patineurs seront répartis avant le début de chaque distance en groupes, le Groupe A et les Groupes B, C et D (si nécessaire)

En se basant sur 9.1.1, le Groupe A sera formé en ajoutant au priorisé (s'il est présent) le nombre nécessaire de participants pour atteindre **20** patineurs aux 500 m ainsi que **24** patineurs au 1 000 m et **24** patineurs au 1 500 m.

Les Groupes B, C et D (si nécessaire) seront formés selon le meilleur temps pour la distance concernée au 500 et 1500m et pondéré $2 \times 500 - 2 \times 1500 / 3$ pour le 1000m. Les groupes seront formés de 16 patineurs au 1500m, 18 patineurs au 1000m et 20 patineurs au 500m. Si le dernier groupe n'atteint pas le nombre de 16 patineurs au 1500m, 13 patineurs au 1000m

ou 11 patineurs au 500m, ceux-ci seront jumelés avec le groupe précédent pour la distance concernée.

9.2 FORMATION DES VAGUES DE QUALIFICATION ET POSITIONS DE DÉPART

- Les vagues de qualification de chacune des distances sont en fonction des mêmes classements que la formation des groupes.
- Les positions de départs aléatoires pour les qualifications seulement (les demi-finales et finales en fonction des temps de l'étape précédente)

9.3 ORDRE DES DISTANCES ET TRACÉ

Samedi AM

<i>Compétition no 1 Femmes no 3 Hommes Tracé - 111m</i>			
Ordre des courses	500m	1500m	1500m
	Qualif	Qualif et demi-finale	Final

Samedi PM

<i>Compétition no 1 Hommes no3 Femmes Tracé - 111m</i>			
Ordre des courses	500m	1500m	1500m
	Qualif	Qualif et demi-finale	Final

Dimanche pour tous

<i>Compétition no 1-3 Tracé - 111m</i>				
Ordre des courses	1000m	500m	500m	Relais mixte
	Complet	Demi	Finales	

9.4 ORDRE DES PÉRIODES D'ÉCHAUFFEMENT

L'ordre final des échauffements sera déterminé suite à la fermeture des inscriptions et sera publié sur le site internet de la FÉDÉRATION au www.Fédération.org

N.B. : Le dimanche matin, il n'y aura pas de périodes d'échauffement

Compétition 1	Compétition 2	Compétition 3
Groupe A féminin Groupe B- féminin Groupe C- féminin Groupe A masculin Groupe B- masculin Groupe C- masculin	VOIR PVC	Groupe A masculin Groupe B- masculin Groupe C- masculin Groupe A féminin Groupe B- féminin Groupe C- féminin

9.5 TABLEAUX DE PROGRESSION

Groupe A

Groupe B lorsqu'il n'y a pas de groupe C (dans aucune distance d'aucun sexe)

a. Particularités

- Chaque faux départ annoncé par l'officiel entraîne automatiquement une pénalité
- Les positions de départ en demi-finales et en finales sont basées sur les temps de l'étape précédente.

1500m (tous en demies)					
	Qualifications max(8/vague)		Demi-finales (6 à 8 /vague) max 10		Finale (6 à 8/vague) max 10
#pat	# courses	Critère	# courses	Critère	# courses
17-24	3	3+3	2	2+2	2
			0 ou 2**	2+2	1 ou 2
25-32	4	3+4	2	3+2	2
			2	3+2	2
Pour les meilleurs temps, par les rangs					

** S'il reste moins de 8 patineurs dans le 2^e sous-groupe, ce sous-groupe ne patinera pas de demie.

1000m (tous en demies)					
	Qualifications max(6/vague)		Demi-finales (5/vague) max 7		Finale (5/vague) max 7
#pat	# courses	Critère	# courses	Critère	# courses
19-24	4	2+2	2	2+1	2
			2 ou 3	2+1 ou 1+2	2 ou 3
25-30	5	2+5	3	1+2	3
			2 ou 3	2+1 ou 1+2	2 ou 3
Pour les meilleurs temps, par les rangs					

** S'il reste moins de 6 patineurs dans le 2^e sous-groupe, ce sous-groupe ne patinera pas de demie pour le 1000m et 500m

500m (tous en demies)					
	Qualifications max(5/vague)		Demi-finales (5/vague) max 7		Finale (5/vague) max 6
#pat	# courses	Critère	# courses	Critère	# courses
16-20	4	2+2	2	2+1	2
			0 ou 2**	2+1	1 ou 2
21-25	5	2+0	2	2+1	2
			2 ou 3	2+1 ou 1+2	2 ou 3
26-30	6	2+3	3	1+2	3
			2 ou 3	2+1 ou 1+2	2 ou 3
Pour les meilleurs temps, par les rangs					

TABLEAUX DE PROGRESSION pour les autres groupes B et C

S'il n'y a pas de groupe C, le groupe B fera le même tableau de progression que le groupe A avec demi-finales.

1500m (pas de demi)			
	Qualification max(8/vague)		Finale max(8/vague)
#pat	# courses	Critère	# courses
11-16	2	2+4	2
17-24	3	2+2	3
25-32	4	1+4	4
Pour les meilleurs temps, par les rangs			

500m (tous en demi-finale)					
	Qualification (5/vague)		Demi-finales (5/vague) max 6		Finales (5/vague) max 6
#pat	# courses	Critère	# courses	Critère	# courses
11-15	3	2+4	2	2+1	2
					1
16-20	4	2+2	2	2+1	2
			0 ou 2 **	2+1	1 ou 2
21-25	5	2+0	2	2+1	2
			2 ou 3	2+1 ou 1+2	2 ou 3
26-30	6	2+3	3	1+2	3
			2 ou 3	2+1 ou 1+2	2 ou 3
Pour les meilleurs temps, par les rangs					

1000m (pas de demi)			
	Qualifications (6/vague)		Finales (6/vague) max 7
#pat	# courses	Critère	# courses
13-18	3	1+3	3
19-24	4	1+2	4
25-30	5	1+1	5
Pour les meilleurs temps, par les rangs			

** S'il reste moins de 6 patineurs dans le 2^e sous-groupe, ce sous-groupe ne patinera pas de demie.

9.6 UTILISATION DU SYSTÈME DE REPRISE VIDÉO

Lorsque le système de reprise vidéo sera disponible et fonctionnel, les officiels devront l'utiliser au besoin.

9.7 ÉPREUVE DE RELAIS 2000M MIXTE

Règles spécifiques

Il doit être exécuté avec un échange fixe comme suit : 4 x 2,5 tours, puis 4 x 2 tours, et dans l'ordre des échanges suivant: Femme-Femme-Homme-Homme, Femme-Femme-Homme-Homme

L'ordre de patinage entre les 2 femmes de l'équipe peut être changé entre la première fois qu'elles patinent et la deuxième fois qu'elles patinent. La même chose s'appliquera aux deux hommes de l'équipe.

En cas de chute, seul un patineur du même sexe peut couvrir le relais pour l'équipe. Cependant, les exceptions suivantes s'appliquent :

- Si une fille chute pendant le dernier virage avant un échange prévu avec un garçon (le virage juste avant 13, 8 ou 4 tours à parcourir), le garçon peut couvrir le relais. Dans ce cas, le garçon qui prend le relais peut continuer à patiner jusqu'au prochain échange prévu. Même principe si un garçon chute.
- S'il y a une chute dans les derniers 2 tours $\frac{1}{2}$ n'importe quel des patineurs peuvent prendre le relais.
- Les équipes qui ne font pas les échanges conformément à ce qui est indiqué ci-dessus recevront une pénalité

Formation des relais

Les équipes de relais 2000 mixte seront formées à partir du classement du 500m préalable à la compétition. Les compétitions considérées seront celles de la Fédération et les compétitions nationales s'étant déroulées au Québec, durant la saison précédente et de la saison en cours.

Les patineurs seront séparés en groupe de 16, soit les 8 premières femmes avec les 8 premiers hommes, etc. Parmi ces 16, on applique le mécanisme en serpentins pour former les équipes de 4 patineurs.

On essaiera de permettre au plus grand nombre de patineurs de participer au relais, mais si le nombre de patineurs dans le dernier groupe ne le permet pas, il pourrait arriver que quelques-uns des derniers patineurs au classement ne participent pas. Aucune équipe de 2 patineurs ne fera le relais.

10. CIRCUIT COLLÉGIAL-UNIVERSITAIRE

10.0 PATINEURS NON AFFILIÉS À LA FÉDÉRATION

Les patineurs invités, non affiliés à la Fédération doivent suivre la procédure d'inscription au point 1.

Lorsqu'une compétition du circuit collégial est la même fin de semaine que les compétitions du circuit provinciales sur une journée, les patineurs de statut provincial ne sont pas invités à la compétition collégial-universitaire. (Règlement A1.1.5)

Pour être classé dans le bon groupe, les patineurs doivent soumettre des temps faits lors d'une compétition sanctionnée au Québec ou dans leur province ou pays (ils n'ont pas un temps dans la distance au Québec encore).

10.1 FORMATION DES GROUPES

À l'inscription un patineur doit choisir de s'inscrire dans le groupe compétitif ou le récréatif.

Afin de favoriser des groupes plus homogènes à 10 patineurs au 500m et 16 au 1500m, des groupes seront formées parmi les patineurs compétitifs et parmi les patineurs récréatifs. Les patineurs invités non affiliés à la FÉDÉRATION seront insérés dans les groupes.

10.1.1 Formation des groupes

- Pour toutes les compétitions, les groupes par distances et mixte seront formés en fonction du classement par distance basé sur les. Pour les patineurs invités, leurs temps seront utilisés pour la première compétition.
- Les patineurs qui n'ont pas de temps doivent soumettre un temps au 500m et 1500m pour être classés dans le bon groupe.
- Les patineurs peuvent choisir leurs distances lors de l'inscription.

Advenant le cas où le dernier groupe n'est pas complet, moins de 5 au 500m et moins de 8 au 1500m ces derniers seront regroupés avec le groupe précédent.

Ce classement sera publié sur le site avant chaque compétition.

10.2 FORMATION DES VAGUES DE QUALIFICATION

Les vagues de qualification de chacune des distances seront formées à partir du classement de temps pour la formation des groupes.

10.3 ORDRE DES DISTANCES ET TRACÉ

Compétition no 1-2-3-4		Tracé – 111m			
Ordre des courses	500m	1500m	Relais DUO (1x1.5 tours= 3 tours total)	Épreuves spéciales Ajout possible selon le nb d'inscriptions	

N.B : Les *épreuves spéciales* seront patinées à moins d'un manque de temps ou s'il y a plus de 150 patineurs.

Épreuves spéciales :

- **Relais Duo** (333m. en équipe de deux. 1 X 1,5 tours = 3 tours. 3 à 5 équipes / course)
- **Relais** (2000m. En équipe de 4)
- **Miss & Out** (maximum 16 patineurs. 2 tours de préparation + 1 éliminés par tour)

10.4 ORDRE DES PÉRIODES D'ÉCHAUFFEMENT

L'ordre final des échauffements sera déterminé suite à la fermeture des inscriptions et sera publié sur le site internet de la FÉDÉRATION au www.Fédération.org

10.5 TABLEAUX DE PROGRESSION

1500m g 16			
	Qualification (8/vague)		Finale (8/vague)
#pat	# courses	Critère	# courses
11-16	2	2+4	2
17-24	3	2+2	3
25-31	4	1+4	4
Les meilleurs temps, par les rangs			

500m gr 10			
#pat	Qualification (5/vague)		Finale (5/vague) max 6
	# courses	Critère	# courses
6-10	2	2+1	2
11-15	3	1+2	3
16-19	4	1+1	4
Les meilleurs temps, par les rangs			

10.6 ÉPREUVE DE RELAIS

Les équipes seront formées en se basant sur le classement par les temps du 500m appliqué pour la compétition concernée.

Elles sont formées par institution scolaire en premier puis par les temps pour les autres patineurs.

10.7 CLASSEMENT

Un classement par établissement scolaire et par niveau collégial et universitaire sera publié après chaque compétition au 500m et au 1500m. Pour être éligible, le patineur doit être inscrit à un minimum de trois cours à la session d'automne et d'hiver.

10.8 UTILISATION DU SYSTÈME DE REPRISE VIDÉO

Lorsque le système de reprise vidéo sera disponible et fonctionnel, les officiels devront l'utiliser au besoin.

11. PARASPORT

11.1 DÉFINITION

Athlètes présentant une déficience physique (visuelle, auditive, motrice comme une amputation, paralysie cérébrale, malformation, nanisme, trouble d'acquisition de la coordination) ainsi que les athlètes présentant une déficience intellectuelle ou organique (p. ex. maladie pulmonaire obstructive chronique, malformation cardiaque, etc.) ne pouvant participer aux activités sportives en fonction de leur groupe d'âge de façon concurrentielle.

11.2 COMPÉTITIONS OUVERTES AUX PARALYMPIQUES ET DISTANCES DE COURSE

Les athlètes parasports se verront ouvrir des groupes spécifiquement pour eux. Il pourra y avoir plusieurs groupes advenant le cas où il y aurait plusieurs types de handicaps. Dans ce cas, une décision sera prise au cas par cas par le Comité de développement du sport.

1. Festival des Vives-lames (tracé de 100 m).

Les distances de courses sont les suivantes : 400m, 300m et 200m.

11.3 COMBINAISON DE SÉCURITÉ

La combinaison doublée est obligatoire pour les patineurs parasports participant aux compétitions de niveau Interrégional et plus.

12. CHAMPIONNATS DE FIN DE SAISON:

12.1 CHAMPIONNAT QUÉBÉCOIS COURTE PISTE 10-11-12 ANS (TRACÉ 100M)

Pour les patineurs affiliés au Québec seulement.

Tracé de 100m, et règles de courses conformément à la section 7 (Circuit Interrégional) du Guide avec les particularités suivantes :

- Compétition sur deux jours ou sur deux glaces
- Tous les patineurs doivent avoir le standard du circuit Interrégional. Les patineurs qui réussissent le standard lors du Festival des Vives-Lames peuvent participer aux Championnats Québécois.
- La répartition des 2 journées sera publiée avant le 1^{er} février de l'année en cours.
- Les groupes de 15 patineurs seront faits par catégorie d'âge d'un an selon le classement 400m-1500m/3 de la saison en cours. Vagues de qualification pour la première et deuxième distance seront faites en fonction du classement des temps de la saison de la distance.
- Vagues du super 500m est en fonction des points accumulés dans la compétition.
- Médailles : 3 de patinage de vitesse Québec pour le groupe 1 et 3 pour chaque groupe de chaque sexe.
- Distances et ordre :

Pour tous les patineurs
1000m Q- 400m Q
Pause du dîner
1500m F – 400m F et Super 500m
Relais 2000m à 4 patineurs

Pour les relais, le classement par le meilleur temps du 400m utilisé pour le championnat excluant la compétition en cours et le mécanisme du serpentín seront utilisés pour former les équipes de chaque groupe. L'adjoint à la compétition et le responsable du secrétariat établiront le nombre d'équipe selon le cas. Il ne pourra y avoir plus de 5 équipes sur la glace en même temps. S'il y a 6 équipes ou plus on divise le groupe en deux.

Exemple à 4 équipes/4 patineurs

Équipe	A	B	C	D
	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e
	8 ^e	7 ^e	6 ^e	5 ^e
	9 ^e	10 ^e	11 ^e	12 ^e
	16 ^e	15 ^e	14 ^e	13 ^e

Exemple à 5 équipes/ 3 patineurs

Équipe	A	B	C	D	E
	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e
	10 ^e	9 ^e	8 ^e	7 ^e	6 ^e
	11 ^e	12 ^e	13 ^e	14 ^e	15 ^e

Le pointage par équipe est la somme pour chaque patineur d'une équipe de leur classement cumulatif final des catégories 10-11-12-13-14-15 ans et du groupe dans laquelle il a participé excluant les patineurs des derniers groupes pour les positions 17 et plus.

Exemple : Patineur X a terminé 6^e dans le groupe 3, ce patineur obtient 6+3=9 points.
Patiner Y a terminé 18^e du dernier groupe, ce patineur obtient 0 point.

L'équipe gagnante est celle qui aura accumulé le moins de points avec la somme de ses patineurs / (par le nombre de patineurs dans l'équipe – les patineurs qui ont 0 point.)
 Note : Les centres d'entraînement comme le CRCE et le CEGB patinent pour leur club inscrit dans la base de membres de la FÉDÉRATION.

12.2 CHAMPIONNAT QUÉBÉCOIS COURTE PISTE 13-14-15 ANS (TRACÉ 111M)

Pour les patineurs affiliés au Québec seulement.

Tracé de 111m, et règles de courses conformément à la section 8 (Circuit provincial sur une journée) du Guide avec les particularités suivantes :

- Compétition sur deux jours ou sur deux glaces.
- La répartition des 2 journées sera publiée avant le 1^{er} février de l'année en cours.
- Les groupes de 15 patineurs seront faits par catégorie d'âge d'un an selon le classement 2x500-2x1500m/3 de la saison en cours.
- Vagues de qualification seront faites en fonction du classement des temps de la saison de la distance.
- Vagues du super 1000m est en fonction des points accumulés dans la compétition
- Médailles : 3 de patinage de vitesse Québec pour le groupe 1 et 3 pour chaque groupe de chaque sexe.
- Distances et ordre :

Pour tous les patineurs
1500m Q - 500m Q
Pause du dîner
1500m F – 500m F et super 1000m
Relais 2000m à 4 patineurs

Pour les relais, le classement par le meilleur temps du 500m utilisé pour le championnat excluant la compétition en cours et le mécanisme du serpentín seront utilisés pour former les équipes de chaque groupe. L'adjoint à la compétition et le responsable du secrétariat établiront le nombre d'équipe selon le cas. Il ne pourra y avoir plus de 5 équipes sur la glace en même temps.

Exemple à 4 équipes/4 patineurs					Exemple à 5 équipes/ 3 patineurs				
Équipe	A	B	C	D	Équipe	A	B	C	D
E			1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e		1 ^{er}	2 ^e
3 ^e	4 ^e	5 ^e							
	8 ^e	7 ^e	6 ^e	5 ^e		10 ^e	9 ^e	8 ^e	7 ^e
6 ^e									
	9 ^e	10 ^e	11 ^e	12 ^e		11 ^e	12 ^e	13 ^e	14 ^e
15 ^e									
	16 ^e	15 ^e	14 ^e	13 ^e					

Le pointage par équipe est la somme pour chaque patineur d'une équipe de leur classement cumulatif final des catégories 10-11-12-13-14-15 ans et du groupe dans laquelle il a participé excluant les patineurs des derniers groupes pour les positions 17 et plus.

Exemple : Patineur X a terminé 6^e dans le groupe 3, ce patineur obtient 6+3=9 points.

Patiner Y a terminé 18^e du dernier groupe, ce patineur obtient 0 point.

L'équipe gagnante est celle qui aura accumulé le moins de points avec la somme de ses patineurs / (par le nombre de patineurs dans l'équipe – les patineurs qui ont 0 point.)

Note : Les centres d'entraînement comme le CRCE et le CEGB patinent pour leur club inscrit dans la base de membres de la Fédération.

12.3 CHAMPIONNAT COLLÉGIAL-UNIVERSITAIRE 16+ ANS (TRACÉ 111M - CP)

Pour les patineurs du Québec et les invités du Canada et des USA, si le nombre de place le permet, conforme à la procédure d'inscription, voir section 1.0 Inscription

Tracé de 111m, et règles de courses conformément à la section 10 (Circuit Collégial-universitaire) du Guide avec les particularités suivantes :

- Compétition sur une journée combinée à une autre journée en longue piste.
- Tous les patineurs des catégories 16+ ans
- Les groupes et les vagues seront faits en fonction du classement des temps de la saison de la distance de la saison en cours
- Médailles : 3 de Patinage de vitesse Québec pour le groupe 1 et au minimum 3 pour chaque catégorie collégiale et universitaire de chaque sexe
- Distances et ordre :

Pour tous les patineurs
1500m Q - 500m Q
Pause du dîner
1500m F - 500m F et épreuve
Relais duo, si le temps le permet

12.3.1 Tableaux de progression

1500m gr 16			
	Qualification (8/vague)		Finale (8/vague)
#pat	# courses	Critère	# courses
11-16	2	2+4	2
17-24	3	2+2	3
25-31	4	1+4	4
Les meilleurs temps, par les rangs			

500m gr 15			
#pat	Qualification (5/vague)		Finale (5/vague) max 6
	# courses	Critère	# courses
11-15	3	1+2	3
16-20	4	1+1	4
21-24	5	1+0	5
Les meilleurs temps, par les rangs			

12.4 FESTIVAL DES VIVES LAMES

Le Festival des Vives Lames est une compétition qui s'adresse uniquement aux patineurs de circuit régional de la catégorie 6 à 12 ans. Les patineurs des Olympiques spéciaux sont aussi invités à participer à ce Festival.

Un patineur de catégorie 10 ans et plus qui a atteint les standards interrégionaux lors d'une compétition régionale ne peut pas participer au Festival des Vives-Lames.

C'est une compétition dont les groupes sont mixtes, avec les regroupements de catégories suivants :

- 6-7 ans
- 8-9 ans
- 10- 12 ans

Pour chaque regroupement d'âges, des groupes de 12 patineurs seront formés en fonction des temps soumis au 400m après conversion s'il y a lieu.

Le Festival peut se tenir sur une journée ou deux jours dans un aréna à une ou deux glaces. Si le Festival se tient sur deux jours, la répartition des clubs se fera selon la distance à parcourir avec le club organisateur et sera connue dans une communication écrite transmise aux présidents de club et publiée sur le site internet de Patinage de vitesse Québec www.FPVQ.org

Les courses sont courues en groupe et le nombre de groupe et de patineurs de chacun des groupes sera déterminé à la suite de la fermeture des inscriptions.

Les temps soumis par les responsables des inscriptions indiqueront dans quel groupe patineront les jeunes. Le temps doit être soumis :

- 6 à 12 ans : 400m préférablement (300m ou 200m ou 100m selon la plus longue distance sur laquelle des temps sont disponibles. Ces temps seront convertis sur une base de 400m.
- Olympiques spéciaux : 400m

Les distances seront courues sur un tracé de 100m pour tous les patineurs.

Les distances :

6-7 ans : 400m-300m-200m et une épreuve d'agilité sur ou hors glace, si le temps le permet

8-9 ans : 400m-300m-200m (800m en finale directe au lieu du 200m pour le groupe 1 seulement) et une épreuve d'agilité sur ou hors glace, si le temps le permet

10-11-12 ans : 800m-400m-200m et une épreuve d'agilité sur ou hors glace, si le temps le permet

Paralympiques : 400m-300m-200m et une épreuve d'agilité sur ou hors glace, si le temps le permet et selon leurs aptitudes

Format Interrégional des distances et de la compétition :

- 300m, 800 m (10-12 ans) et 400 m, en qualification et finale.
- 200m et 800m (8-9 ans groupe 1) directement en finale.
- Lorsque la compétition se tiendra sur deux glaces simultanément, la compétition sera préparée en fonction des catégories.
- Groupes de 12 patineurs

Nombre de patineurs par vagues :
6 patineurs.

Des médailles seront remises par groupe aux trois premiers. Une récompense pourrait aussi être remise pour l'épreuve d'agilité à tous les patineurs à la discrétion du comité organisateur.

Si un patineur manque sa vague de qualification, peu importe la raison, il sera ajouté dans la dernière vague de finale du groupe dans lequel il participe. Un non-départ sera alors mis à son nom au lieu de le retirer complètement pour la distance.

- Vagues de qualification de la première distance seront faites en fonction des temps soumis ou convertis sur la base de 400m.
- Vagues de qualifications pour les 2 autres distances faites en fonction des points accumulés dans la compétition.

Remarque : Au premier faux départ la course est reprise, au deuxième faux départ l'officiel de départ appliquera la procédure de départ du circuit l'interrégional et provincial afin de ne pas empêcher un patineur qui aurait normalement dû être pénalisé pour Faux Départ de prendre part à la course.

12.5 JEUX DU QUÉBEC (FINALES RÉGIONALES ET PROVINCIALES)

Voir le devis technique pour la finale provinciale en [CLIQUANT ICI](#)

Les participants seront âgés de 12-13-14-15 ans et patineront selon leur âge.

12.5.1 FINALES RÉGIONALES

Les finales régionales des Jeux du Québec **doivent être tenues avant le 1^{er} février de l'année en cours**

Pour les catégories 12 ans, 13 ans, 14 ans et 15 ans, les finales régionales devront être courues sur un tracé de 100m lorsque la patinoire est de grandeur nord-américaine et sur 111m lorsque la patinoire est de grandeur internationale pour l'année en cours.

Les résultats des finales régionales doivent être transmis à la coordonnatrice sportive Rosalie Néron (meron@fpvq.org) dès que possible après la tenue de la compétition de sélection.

Classement se fait avec les 2 meilleures distances/3 pour la sélection de la finale provinciale. Les égalités sont départagées par le gagnant de la troisième meilleure distance.

Lorsqu'il y a un enjeu de sélection, aucune finale ne peut être combinée avec une autre catégorie.

Dans certains cas, lors des finales régionales, s'il y a un seul patineur plus d'une catégorie, il est possible de mixer les catégories catégorie en question.

Formation des vagues :

Les vagues de qualification de chacune des distances du 500m et 1500m seront formées à partir du classement des meilleurs temps dans la distance alors que pour le 1000m, sera fait par le classement $2 \times 500 + 2 \times 1500 / 3$ pour les provinciaux et $400 + 1500 / 3$ pour les interrégionaux.

12.5.2 FINALE PROVINCIALE

Pour chaque distance (les médailles étant données par distances): un classement est utilisé avec le meilleur temps des patineurs puis le mécanisme linéaire sera fait pour déterminer les vagues de chaque distance. Pour le 1000m le classement pondéré $2 \times 500 + 2 \times 1500 / 3$ pour les provinciaux et $400 + 1500 / 3$ pour les interrégionaux.

Règles et formation des vagues de la qualification pour les relais :

Le relais mixte :

Règles spécifiques

Il doit être exécuté avec un échange fixe comme suit : 4 x 2,5 tours, puis 4 x 2 tours, et dans l'ordre des échanges suivant: Femme-Femme-Homme-Homme, Femme-Femme-Homme-Homme

L'ordre de patinage entre les 2 femmes de l'équipe peut être changé entre la première fois qu'elles patinent et la deuxième fois qu'elles patinent. La même chose s'appliquera aux deux hommes de l'équipe.

En cas de chute, seul un patineur du même sexe peut couvrir le relais pour l'équipe.
Cependant, les exceptions suivantes s'appliquent :

- Si une fille chute pendant le dernier virage avant un échange prévu avec un garçon (le virage juste avant 13, 8 ou 4 tours à parcourir), le garçon peut couvrir le relais. Dans ce cas, le garçon qui prend le relais peut continuer à patiner jusqu'au prochain échange prévu. Même principe si un garçon chute.
- S'il y a une chute dans les derniers 2 tours ½ n'importe quel des patineurs peuvent prendre le relais.
- Les équipes qui ne font pas les échanges conformément à ce qui est indiqué ci-dessus recevront une pénalité

Un classement des équipes de relais sera fait avec l'addition des meilleurs temps de la saison au 500m dans les compétitions interrégionales et provinciales des 2 plus rapides de chaque sexe de chaque délégation puis le serpentín sera fait pour déterminer les vagues de relais.

Pour les patineurs du circuit interrégional, les temps sur 100m seront convertis en multipliant par 0.98.

Les régions doivent soumettre pour chaque journée les noms des deux femmes et hommes avant la fin de l'heure du dîner de la journée en question.

Ordre des distances :

<i>Tracé - 111m ou 100m</i>			
Ordre des courses	1 000 m	1500 m	500 m

Ordre des périodes d'échauffement :

Pour la finale provinciale les périodes d'échauffement vont comme suit en considérant la location des délégations et simplifier le transport : (périodes de 8 min), par région et mixte:

Tableaux de progression

1500m

	Qualification max(8/vague)		Finale (8/vague) max 8
#pat	# courses	Critère	# courses
9-16	2	2+4	2
17-24	3	2+2	3
Pour les meilleurs temps, par les rangs			

1000m

	Qualifications max(5/vague)		Finale (5/vague) max 7
#pat	# courses	Critère	# courses
11-15	3	1+2	2
16-20	4	1+1	2
Pour les meilleurs temps, par les rangs			

500m

	Qualifications max(5/vague)		Finales (5/vague)max 6
#pat	# courses	Critère	# courses
11-15	3	1+2	3
16-20	4	1+1	4
Pour les meilleurs temps, par les rangs			

13. CAS PARTICULIERS

13.1 MAUVAIS TRACÉ

Qualification:

- La course sera reprise, avec un délai de 20 minutes si le temps le permet (puisque les temps servent pour la création des vagues)

Finale:

- Il n'y aura pas de reprise de course (le risque d'avoir un changement sur les positions est trop grand). Chaque patineur aura un commentaire N-TEMPS et obtiendra le rang et les points obtenus dans la finale.

13.2 TOUR DE TROP

Qualification et demi-finale :

- S'il n'y a aucun changement de position dans le tour de trop, il n'y aura pas de reprise de course. Si les temps sans le tour de trop ne sont pas disponibles par l'un des systèmes de chronométrages, faire une règle de 3 pour les temps.
- S'il y a un changement de position parmi les 3 premiers (1-2, 2-3) dans le tour de trop, la course sera reprise.
- Si changement entre 3-4, 4-5, 5-6, il n'y aura pas de reprise de course. Si les temps sans le tour de trop sont disponibles par l'un des systèmes de chronométrages, ces temps et rangs seront utilisés. Sinon, faire une règle de 3 pour les temps en gardant les rangs avec le tour de trop.

Finale:

- S'il n'y a aucun changement de position dans le tour de trop, il n'y aura pas de reprise de course. Si les temps sans le tour de trop ne sont pas disponibles par l'un des systèmes de chronométrages, faire une règle de 3 pour les temps.
- S'il y a un changement sur la première position dans le tour de trop, la course sera reprise.
- Si changement entre 2-3, 3-4, 4-5, 5-6, il n'y a pas de reprise de course. Si les temps sans le tour de trop sont disponibles par l'un des systèmes de chronométrages, ces temps et rangs seront utilisés. Sinon, faire une règle de 3 pour les temps en gardant les rangs avec le tour de trop.

13.3 UN TOUR EN MOINS

Qualification:

- Il n'y aura pas de reprise de course. Faire une règle de 3 pour les temps.

Finale:

- Il n'y aura pas de reprise de course (le risque d'avoir un changement sur les positions est trop grand). Faire une règle de 3 pour les temps.

13.4. RAPPEL D'UNE COURSE

Selon le règlement A2.1.8 Rappel d'une course il est écrit que: l'arbitre peut rappeler une course en finale A si elle n'est pas gagnée au mérite à la suite d'un cas de disqualification au patineur de tête.

Note additionnelle pour clarification:

Si une infraction et ou une interférence (avec ou sans pénalité) est commise sur les patineurs en tête de la course qui cause une chute de plus de 50% des patineurs, l'arbitre peut faire un arrêt de course. Cette règle s'applique seulement pour le groupe A et la finale A.

Cette règle ne s'applique pas au niveau interrégional mais s'applique aux Championnats Québécois 10-11-12